SOCIETÉ D'AGRICULTURE.

Aux Agriculteurs et à tous les amis de l'Agriculture, et des Arts du District de Québec.

AVIS.—Le PRESIDENT DE LA SOCIETÉ d'Agriculture du Comté de Bellechasse croit de son devoir, pour la justification des officiers de cette Société, publier l'extrait suivant de la dépêche officielle, qui lui a été adressée du Bureau du Secrétaire Provincial, datée, Montréal, 2 août 1849:

« J'ai à vous informer que la dite Société a établi son droit à l'allocation de £75 « comme Société de Comté, et à celui de « de £500, en outre, comme Société de « District pour la présente année ; mais « que l'état de la caisse provinciale ne per- « met pas, pour le présent, le paiement « des allocations de cette espèce. Lorsque « le gouvernement se trouvera en fonds, « vous en recevrez avis.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« Signé : ET. PARENT.
Assist. Secrét.

Aussitôt que le président de la Société d'agriculture du District de Québec aura reçu l'avis plus haut mentionné le Comté donnera de suite les avertissements nécessaires pour l'exposition voulue par la loi.

A. TURGEON,
Président, S. A. C. B.

St. Gervais 19 septembre 1849.

P. S.—Tous les journaux anglais et français, sont priés de publier, en leur langue respective, le présent avertissement.

VIEILLES GAZETTES.

VIELLES Gazettes à vendre, à ce bureau. Prix 8 sous la livre.

Quebec, 19 sept. 1849.

COLLEGE DES MEDECINS ET CHIRURGIENS DU BAS-CANADA.

LE bureau des gouverneurs du collége des Médecins et Chirurgiens du Bas-Canada tiendra sa séance semi-annuelle pour l'examen des candidats à la pratique et à l'étude de la médecine, à Montréal, MARDI, le NEUF octobre prochain, à DIX heures A. M.

Les candidats sont requis de déposer leurs certificats chez l'un ou l'autre des secrétaires, au moins dix jours avant l'assemblée.

Les gradués des Université des Etats-Unis qui ont pratiqué l'art médical dans le Bas-Canada, pendant au moins dix années, pourront obtenir une licence sous certaines conditions specifiées dans l'acte 12 Vict., chap. 52.

Par ordre,
A. H. DAVID, M. D.,
Secrétaire, Dist. Mont.

Québec, 19 sept. 1849.

Bureau du pret aux Incendies.

HOTEL DU PARLEMENT,
Québec, 1er juin 1849.

AVIS est par le présent donné à ceux des Incendiés qui n'ont pas encore payé l'intérêt échu qu'ils doivent en vertu de leurs obligations du 1er décembre 1847 et 1848, qu'ils aient à payer immédiatement au soussigné, sinon et passé le 1er juillet prochain ils seront tous indistinctement poursuivis.

FELIX GLACKEMEYER.

H. S. DALKIN,

MARCHAMD DE BOIS,

No. 48, RUE ST. PIERRE, BASSE-VILLE.
Québec, 6 juin 1849.

A Vendre ou a louer.

UN superbe emplacement, situé sur les Glacis, du côté sud de la Rue St. Jean, adjoignant aux terrasses du gouvernement. Les personnes qui désirent l'acheter ou le louer pour y bâtir devront s'adresser à ce bureau.

Québec, 19 sept. 1849.

A LOUER.

PLUSIEURS appartements dans le haut d'une maison à deux étages, située rue et faubourg St. Vallier.

AUSSI.

Le bas de cette maison, ayant été occupé jusqu'à ces jours derniers comme magasin de grains. Cette maison est située dans le plus beau poste possible pour le commerce. S'adresser au bureau de ce journal.

Québec, 19 sept. 1849.

JOS GAUVIN,

No. 1. Rue La Fabrique, Haute-Ville,

QUEBEC.

LE Soussigné prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il vient d'ouvrir un magasin de

Quincaillerie et Ferronnerie.

dans la maison ci-devant occupée par M. Labrie. Son fonds de magasin est au complet, et il ose assurer qu'on trouvera chez lui tous les effets dont on aura besoin, à des prix très modérés. L'expérience qu'il a acquise dans cette branche de commerce, et la ponctualité avec laquelle les pratiques seront servies, devront lui mériter une part du patronage public.

Rue LaFabrique.
Vis-à-vis le magasin de M. Boisseau.

Québec, [illegible] JOS. GAUVIN.

PAPIER a DESSIN.

LES Soussignés ont reçu de Paris et offrent en vente un assortiment des meilleurs PAPIERS à DESSIN Français tels que :

Grand Monde Mécanique,
Grand Aigle, Pelure blanche,
Do do Dioptrique,
Colombier,
Jésus,
Grand Raisin Dioptrique,
Grand Aigle velin
Do do vergé,
Grand Raisin velin,
Cartons Bristol de toutes grandeurs et qualités.

J. & O. CREMAZIE.

Québec, 4 juin, 1849.

Paniers Français en Osier.

CORDES DE VIOLON, etc.

LES SOUSSIGNÉS viennent de recevoir par le navire *Océan*, venu directement de Bordeaux à Québec, une grande variété de Paniers, Corbeilles, Gibecières, Paniers pour la pêche, &c., &c.

J. & O. Crémazie.

Québec, 4 juin, 1849.

Articles de Fantaisie.

LES Soussignés ont reçu par le *Douglas* de Londres, un assortiment considérable d'Articles de Goût se composant de Porte-monnaie en Nacre de Perle incrusté en argent, Ditto en Papier mâché, Souvenirs en Nacre de perle ciselé sur fond de velours, Bourses mécaniques, objets en Albâtre, Eventails riches, Bracelets, Agraffes, Livres de Prières richement reliés en velours, &c., &c.

J. & O. CREMAZIE.

Québec, 4 juin 1849.

EMPLACEMENTS et Maisons à vendre,
T. A. PARANT, jr.
Québec 4 juin 1849.

G. TALBOT.

Avocat, a établi son bureau au No. 63 Rue St. Louis, Haute-Ville de Québec, 5e porte de la Cour.—1 mai, 1849.

Nouvel Etablissement.

LE Soussigné à l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert un établissement comme

IMPRIMEUR

Libraire et Papetier.

RUE BUADE, *Haute-Ville*, 9 RUE BUADE. *Haute-Ville*,

QUEBEC.

Il vient de recevoir par le *CANADA*, de Glasgow, un assortiment considérable consistant en PAPIER de toutes qualités et descriptions, Plumes d'acier, de Gillotts et Perry, en cartes et en boites. Plumes de Cigne et d'Oie, Enveloppes, Cire à cacheter, Encre, Encriers, Pupitre portatifs, Porte-feuilles Papier à musique, Carton. Dessein de Londres, Cartes, Plumes d'Or. etc., et autres articles de goût et d'utilité trop nombreux a détailler dont un catalogue sera publié dans le cours de la semaine.

Une grande variété de LIVRES d'ECOLES, Dictionnaires. Atlas, Cahiers.

Le soussigné espère par sa longue expérience dans cette branche de commerce, acquise dans un des plus anciens établissements, et par une stricte attention aux affaires mériter une part du patronage public.

J. T. Brousseau.

Québec, 28 mai, 1849.

Maintenant en débarquement, et à vendre par le soussigné.

HUILE DE LIN. double bouillie,
BRIQUES A FEU marqué " curr."
GENEVIEVRE de " DeeKuypers"
CHARBON de Smith, double criblé.

C. E. LEVEY et Cie.

Québec, 2 juillet 1949.

JOSEPH PETITCLERC, Notaire, rue St. Joseph, N° . 14, Haute-Ville.
Québec, 26 mai 1848.

VINS FRANCAIS.

LES Soussignés viennent de recevoir par le navire l'*Océan*, venu directement de Bordeaux à Québec, une grande quantité de VINS FRANÇAIS en caisses et en futailles, consistant en :

ST. JULIEN,
ST. ESTAFE,
MONFERRAND,
BOURG, } Vins rouges.

SAUTERNES,
GRAVES,
CERONS, } Vins blancs.

LIQUEURS de la Martinique,
Do. de Bordeaux,
VINS de la Champagne,
SILLERY gd. Mousseux,
VERZENAY, do
VILLEDOMANGE,
MAREUIL.

J. & O. CREMAZIE.

Québec, 4 juin, 1849.

AVIS AUX FABRIQUES

& AUX CONGREGATION L'IMMACULEE CONCEPTION.

A VENDRE

AU plus bas prix possible un superbe TABLEAU d'EGLISE représentant l'**Immaculée Conception**, d'après " Murillo." Ce Tableau d'une habilité d'exécution et d'une resemblance parfaite avec l'original déposé audessus du grand Autel de la cathédrale de Québec est tout recemment sorti de l'Atelier de M. Jos. Légaré artiste. La hauteur du tableau ert d'environ 10 pieds et demi sur 7 de largeur. S'adresser par lettre affranchie, au bureau de l'*Ami de la Religion et de la Patrie.*

Québec 1e. juin 1849.

Guitares Françaises.

DE la manufacture de Hussen et Duchêne, à Paris, à vendre par les Soussignés.

AUSSI.

Cordes françaises pour Guitares et pour violon.

J. & O. CRÉMAZIE.

Québec, 4 juin, 1849.

Chs. Baillargé.

PRATIQUE et enseigne l'Architecture, l'Arpentage, et le Génie Civil.

Rue St. François, No. 12.

Québec, 4 Juillet 1849.

ECOLE DU MONT-PLAISANT,

FRANÇAISE ET ANGLAISE

tenue par

J. G. SMITH,

Rue d'Aiguillon, faubourg St. Jean, en haut de l'Eglise.—Québec, 7 mai 1849.

REBELLION !

NOUVEAU CERTIFICAT.

Depuis que l'analyse de l'EAU DES SOURCES DE PLANTAGENET a paru devant le public, j'en ai recommandé l'usage à beaucoup de mes malades, qui en ont retiré un bien considérable.

Elle est bien appropriée à beaucoup d'entre les maladies des organes urinaires, aux affections de la peau, à la constipation provenant de dérangement soit gastriques ou hépatique, aux affections scrofuleuses, et à quelques formes de l'hydropisie.

Comme moyen d'apaiser la *soif intense* qui accompagne le Choléra, et d'aider à la cure de cette maladie, lorsqu'on l'ajoute à quelqu'autre traitement, elle doit former un médicament des plus prédieux,

GEORGE D. GIBB.

Licencié du Collége Royal de Chirurgiens d'Irlande.

Montréal, 3 juillet 1849.

Le propriétaire, par ordre des Médecins de l'Hôpital-Général de Montréal, fournit journellement de grandes quantités de cette Eau curative pour l'usage des maladies sous traitement à cet Hôpital. S'adresser au Dépot, No 1, Rue Des Jardins. Haute-Ville.

J. HAYTER.
Seul-Agent.

Québec, 9 Juillet 1849.

Digne d'attention.

Voulez-vous conserver votre santé, citoyens de Québec ?

Voulez-vous vous tenir en garde contre la maladie qui est attendue dans le pays ! . .

FAITES comme les citoyens de Montréal : buvez de l'*Eau de Plantagenet.* Vous verrez par les nombreux certificats des premiers médecins de Montréal, qui est absolument nécessaire de faire usage de cette EAU dans ce temps-ci. Il s'en est vendu dans les trois dépôts à Montréal, depuis le 3 mai au 18 Juin, 11,500 gallons. Aussi les noms de 45 médecin s'accordent-ils à dirent que la cité de Montréal n'a jamais été, dans un état de salubrité plus satisfaisant qu'il ne l'est actuellement. Le propriétaire de cette EAU a en sa possession au [illegible] 30 certificats des premieres familles de Montréal, des cures merveilleuses obtenues par l'usage des *Eaux de Plantagenet*, et dont il est prêt à les montrer à ceux qui le désirent. Voici les noms de plusieurs médecins de Montréal, qui ont donné leur certificat en faveur de cette eau ; que le public en juge par lui-même.

Drs. W. Nelson,	Drs. E. H. Trudel,
J. G. Bibaud,	H. Mount,
J. E Coderre,	Alex. McCulloch.
J. L. Leprohon,	R. L. McDonell
L. U. Masson,	J. Crawford,
P. E. Picault,	F. Badgley,
W. Fraser,	A. Hall,
G. W. Campbell,	S. C. Sewell,
L. F. Tavernier,	P. J. Leduc,

DIRECTION.—Prenez en une bouteille avant déjeuner et une autre aprés-midi. Eau fraiche, 2 fois par semaine, à Québec, au dépôt, Rue Desjardins, No. 1. Haute-Ville.

Québec, 2 juillet, 1849.

EAUX MINÉRALES DE PLANTAGENET.

LE soussigné ayant été nommé seul agent à Québec pour la vente de ces Eaux célebres, a l'honneur d'informer les citoyens de Québec et le public en général qu'il vient d'ouvrir un dépôt à l'HOTEL DE HAYTER, ci-devant de VANNOVOUS N° 1 rue des Jardins, Haute-Ville, où il est maintenant prêt à recevoir et à exécuter tous ordres dont le public voudra bien le favoriser.

Prix 1s. le galon ; 3s. la douzaine de bouteilles.

J. HAYTER,
Agent.

Québec, 25 juin 1849.

Avis a ceux qui douteut.

ANALYSE

des eaux des sources de

Plantagenet.

LES EAUX MINERALES DES SOURCES DE PLANTAGENET sont fortement salines et contiennent une quantité considérable des composés de BROME et d'IODE auxquels cette classe d'eaux sont redevables d'une tres grande partie de leur VERTU MEDECINALE. Elles contiennent en outre une grande proportion de magnésie à l'état de Bicarbonate en solution. J'ai soumis à une analyse minutieuse une quantité des eaux que le propriétaire M, CH. LAROCQUE m'a procurées et j'ai obtenu les résultats suivants :

Une livre (avoir du poids) pesant 7,000 grains contient :

	Grains.
Chlorure de soude	81,66200
Chlorure de potasse	72808
Chlorure de chaux	95480
Chlorure de magnésie	1,71654
Bromure de magnésie	05635
Iodure de magnésie	03689
Carbonate de chaux	6,23301
Carbonate de magnésie	6,2830
Carbonate de fer	06748
Silice	49000
Total des ingrédiens solides	92,17607
Eau	6,90782323
	7000,00000

La pesanteur spécifique de l'eau est 1006,377

Contenant eau pure 1000. Comme je n'ai pas recueilli l'eau à la source, je ne puis déterminer la quantité d'acide carbonique qu'elle contient, mais cette quantité parait être considérable.

T. S. HUNT,
Chimiste de la Commission Géologique.
Bureau de l'Insp. Génl,
Montréal, 5 avril 1849.

DIRECTION,

Boire une bouteille avant déjeuner et une bouteille dans l'après-midi.

Les personnes qui visitent les sources pour leur santé en boivent souvent 2 gallons par jour.

REMARQUES.

Il est impossible de publier tous les certificats donnés à Montréal, depuis quelque temps, au propriétaire des Sources de Plantagenet. On publie seulement ceux dont les noms sont les plus connus.

Dans le courant du mois, le public verra le *grand* nombre de médecins qui ont donné des certificats en faveur de ces Eaux. Des certificats nouveaux sont donnés tous les jours, non pas de personnes éloignées, mais de Montréal même,

CHOLERA.

En buvant de l'eau de Plantagenet le public n'a rien à craindre du choléra.

CERTIFICATS DES MEDECINS DE QUEBEC.

Québec, 2 juillet 1849.

MONSIEUR,—L'analyse des eaux minérales de Plantagenet, faite par Mr. Hunt, et les nombreux certificats qui accompagnent votre circulaire, sont bien propres à attirer l'attention du public et la confiance des personnes souffrantes de quelques maladies chroniques.—Pour ma part donc et d'après l'examen que j'en ai fait, je suis *bien porté* a croire qu'elles possédent des propriétés médicinales fort recommandables pour les affections chroniques, maladies de la peau et enfin les dérangements d'estomac.

J'ai l'honneur de me souscrire,
Monsieur,
Votre dévoué serviteur,

P. BAILLARGEON, M. D.

Québec, 2 *juillet*, 1849.

MONSIEUR,

N'ayant pas eu jusqu'à présent aucune occasion de recommander l'usage des Eaux de Plantagenet dans ma pratique privée, je suis incapable de donner aucun témoignage de leur effet favorable d'après mon expérience personnelle, mais à en juger par l'analyse qu'en a faite M. Hunt, je suis porté a croire que leur emploi est très avantageux, dans les cas de dyspepsie, et d'affections scrofuleuses et de rhumatisme chronique.

J. P. RUSSELL

CERTIFICATS DES MEDECINS DE MONTREAL.

Montréal, 17 Avril 1849.

L'analyse des *eaux de Plantagenet* m'ayant été soumise telle que faite par *M. Hunt* chimiste de la commission géologique, je considere que l'eau présente une combinaison et un agent médicinal précieux qui la rend admirablement propre à la recommander contre plusieurs maladies. On la trouvera capable d'aider à une indication laxative, anti-acide et altérante, et avec de tels objets en vue elle deviendra précieuse dans les scrofules, dans les formes cutanées de rhumatisme et de goutte, dans les maladies urinaire où un traitement alcalin pourrait être utile dans quelques dérangements particuliers de l'estomac dans ce dernier cas sa puissance anti-acide et altérante, devra rendre de grands services.

Les quantités d'Iode de Brôme et de Magnésie me paraissent considérables, et en conséquence *donnent* une grande importance à l'*eau de Plantagenet* dans les maladies où ces agents actifs sont surtout employés. Ayant, en plusieurs occasions, employé les eaux dans ma pratique privée je puis certifier que son action sur les intestins n'est nullement irritante.

A. HALL, M. D.

Professeur de chimie, Collége McGill.

Depuis que j'ai vu l'nalyse de l'*eau Minérale de Plantagenet* faite par *M. Hunt* je *l'ai considérée* comme un agent médicinal précieux et l'ai recommandée dans un grand nombre de cas où je pensais que les principes salins et autre ingrédiens qu'elle contient, seraient utiles à mes malades.

M. McCALLOCH. M. D.

Professeur d'accouchement etc à l'université du collége *McGill.*

Montréal, le 5 avril 1849.

Le propriétaire de *sources salines de Plantagenet, M.* Chs. LaRocque m'a demandé mon opinion sur l'efficacité de cette eau. Je l'ai récemment employée dans des cas chroniques de dyspepsie avec un avantage décidé. J'ai trouvé qu'elles augmentent l'appétit et agissent *doucement* comme laxatif. D'après leur composition demontrée dans l'analyse faite par T. S. Huut écr., je la crois capable d'exercer une influence favorable sur le foie et les reins.

HY. MOUNT,
M. R. C. S. L.

Montréal, 31 mars 1849.

Une analyse des *eaux Minérales de Plantagenet* ayant été soumise à ma considération, je crois pouvoir en toute confiance recommander ces eaux au public comme très utiles dans certaines maladies chroniques de l'estomac, du foie et des *autres viscères abdominaux, de même que dans* la goutte et le rhumatisme. Comme altérants, elles peuvent encore être employées avec avantage dans les hydropisies, surtout si l'on prend en considération leur action diaphorétique et diurétique. Enfin elles pourraient être utiles dans le choléra, vû leurs propriétés anti-acide et anti-émétique.

Un avantage qu'elles ont sur toutes les drogues patentées que l'on débite en si grande profusion au public ; c'est, qu'elles ne peuvent être que rarement nuisibles, tandis que les premières (contenant, *pour la plupart, des substances* dont l'action sur l'économie animale est très puissante, tels que le bichlorure de mercure et différentes préparations d'antimoine, de plomb, d'iode et d'argent, et cela à fortes doses,) peuvent être très préjudiciables dans une infinité de cas.

L. F. TAVERNIER.

Montréal, 29 avril 1849

Monsieur—Vous m'avez témoigné le désir d'avoir mon attestation sur les vertus médicinales de l'*Eau de Plantagenet*, je me rends bien volontiers a votre demande et suis heureux de vous exprimer la confiance que jai sur l'efficacité et l'influence heureuse qu'elle détermine sur l'issue de plusieurs maladies obscurées, contre lesquelles la thérapeutique la plus rationnelle a échoué.

Les différens élémens salins qui rentrent dans la composition de cette eau, sont de nature à m'autoriser, à la recommander spécialement dans les rhumatismes, les affections scrofuleuses profondes et constitutionnelles ; les tumeurs blanches, les névralgies et plus particuliérement la sciatique.

Les personnes chez lesquelles les fonctions de l'estomac ont été perverties par suite de l'usage immodéré des boissons alcooliques, y trouveront un excellent correctif, bien propre à rétablir le ton de cet organe et l'harmonie des fonctions de l'économie en général. Agréez Monsieur,

J. L. LEPROHON, M. D.

Monsieur,—Les nombreux certificats que vous avez reçus des plus éminents *Médecins* du pays, me dispensent de faire l'éloge de votre *Eau Minérale.* J'ajouterai seulement que toutes les personnes qui en achetent à ma *Pharmacie* et qui en font usage s'accordent à reconnaître leur effet salutaire et la recommandent à tous leurs amis. J'ai l'honneur de vous saluer.

P. E. PICAULT. M. D.

Dundee, 17 Avril 1849.

Mon cher ami,—En remerciment des *eaux Minérales de Plantagenet*, que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et dont j'ai fait l'essai dans plusieurs cas de dyspepsie, et Rhumatisme etc., etc., *Je suis heureux* de pouvoir vous dire, que ces eaux sont un bienfait à la nature, et qu'elles doivent être recommandées à nos Habitants des Campagnes surtout, comme remède avantageux et à *bon marché.*

J'ai conseillé à des femmes enceintes, sujettes à la constipation d'en faire usage, et elles se sont trouvées tres bien. Elles ont aussi guéri deux dames sujettes aux fleurs blanches qui en ont fait usage sur ma recommandatson.

Je ne doute pas que dans le choléra, d'après l'analyse qui vient d'être faite par T. S. Hunt, Chimiste. qu'elles seront très utiles, surtout si on a le soin de s'en servir comme préservatif, et de se purger d'avance avec ces eaux.

L. H. MASSON, M. D.

27 mai, 1849.

J'ai recommandé à plusieurs de mes patients de faire usage des Eaux des Sources de Plantagenet, et ils s'en sont invariablement bien trouvés ; répondant à l'action de l'estomac, excitant l'appétit, agissant légerement mais efficacement sur les poumons et les intestins, spécialement sur ces derniers. Les invalides s'y attachent beaucoup.

WOIFRED NELSON. M. D.

Montréal, 21 mars 1849.

MR. CHARLES LAROCHE m'ayant soumis l'analyse des Eaux de Plantagenet faite par T. S. HUNT, écuyer, et me demandant mon opinion, je dirai que la proportion et la combinaison des ingrédients qui entrent dans leur composition, doivent admirablement les adopter au traitement de la *goutte*, de la *gravelle*, des rhumatismes, de quelques maladies du *foie*, de la dyspepsie, de l'hydropsie, et de toutes les espèces de *scrofules*, excepté la consomption.

Quand à son usage dans le choléra dont M. L. a quelques certificats importants et respectables, il est digne de remarque que le traitement *salin* du choléra acquiert beaucoup de faveur en Europe, des statistiques semblant prouver sa supériorité. Si tel est le cas, *nous avons dans les Eaux de Plantagenet*, une excellente combinaison des mains de la nature.

(Signé) S. C. SEWELL, M. D.
Professeur de matière médicale au College McGill.

Montréal, 29 mars 1949.

MONSIEUR,

Pour répondre au désir que vos m'avez témoigné de connaitre mon opinion sur les effets et l'utilité des Eaux de *Plantagenet*, je n'hésite pas à dire que d'après l'analyse qui en a été faite par M. T. S. Hunt chimiste de la Commission Géologique,, et à raison de leurs propriétés toniques, altérantes, diurétiques et purgatives qui résultent de leurs parties constituantes, elles devront être avantageuses, suivant le mode d'administration, dans le traitement du rhumatisme, de la goutte, de certaines dyspepsies des affections du foie, des scrofules, des hydropisies et de plusieurs autres maladies, lorsqu'elles seront employées d'une manière judicieuse. Des *médicaments* de cette nature sont de beaucoup préférables, selon moi, à une foule d'autres, qui nous viennent de partout, dont la composition et conséquemment les propriétés ne sont point connues, et qu'on ne se fait pas scrupule, cependant, de recommander, sans discernement, dans la curation de toutes les maladies.

Le témoignage qu'on a donné en faveur des Eaux contre le choléra me parait mériter l'attention Cette médication offre beaucoup d'analogie avec celle *préconisée en 1832 par le Dr, Stevens* et l'une des plus fécondes en résultats satisfaisants.

Votre, etc.,
J. G. BIBAUD, M. D.
Prof. d'Anatomie, Ec de Méd. de Montréal.
31 mars 1849.

Montréal, 31 mars 1849.

Ayant examiné l'analyse faite par T. S. Hunt, écuyer, des *Eaux Minérales* des Sources de Plantagenet, je dois à la justice de dire que, d'après leur composition, elles peuvent être employées avec avantage dans la dyspepsie, le rhumatisme les maladies nerveuses, les fièvres bilieuses, l'hydropisie, les hémorroïdes, la constipation, le scorbut, les écrouelles, etc., etc.

Plusieurs de mes malades à qui je les ai recommandées pour la dyarrhée et la dyssenterie, en ont retiré un avantage bien marqué.

Je ne doute pas qu'elles puissent être utiles dans le choléra surtout, si on l'emploie comme préservatif en se purgeant d'avance et dans le début de la maladie. E. H. TRUDEL, M, D.

Montréal, le 10 avril 1849.

D'après l'analyse des *sources de Plantagenet* par Mr. Hunt. L'eau de Plantagenet parait bien adoptée comme étant médicinal contre le plus grand nombre de ces maladies chroniques et de ces dérangements dans lesquels les parties salines du sang sont ou diminuées de quantité ou détériorées dans leur qualité, contenant les plus importantes de ces substances combinées par la nature ou en forme agréable à prendre. Et pour la même raison elle parait bien adoptée pour neutraliser les effets pernicieux des poisons contagieux et miasmatiques sur le sang et en conséquence elle sera vraisemblablement utile durant l'existence des fièvres épidémique et contagieuses, l'influenza et et le *choléra.* Quant aux propriétés médicinales de l'eau de Plantagenet dans la dernière de ces maladies, on a déjà le témoignage de l'expérience.

W. FRASER, M. D.
Professeur de médecine au collége McGill.

Montréal, 23 avril 1849.

Monsieur.—Après avoir pris connaissance d'un avertissement publié dans quelques journaux de cette ville, par lequel *vous faites connaitre le* résultat de l'analyse des eaux minérales des sources